AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0956
FR0013176526-FS0336

4 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 mai 2021, la société par actions simplifiée Groupe Industriel Marcel Dassault[1] (ci-après « GIMD ») (9 rond-point des Champs-Elysées Marcel Dassault, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 avril 2021, le seuil de 5% du capital de la société VALEO et détenir 12 227 876 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et 4,94% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VALEO sur le marché.

[1] Contrôlée par la famille Dassault.
[2] Sur la base d'un capital composé de 241 717 403 actions représentant 247 463 794 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.